

Le petit journal de Saint-Thibéry

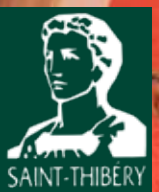
N° 20

JUIN - SEPTEMBRE
2019

P. 10
Petite enfance :
logiciel d'inscriptions en ligne

P. 11
Produits locaux et
saveurs d'été : rendez-vous
sur les marchés festifs !

P. 16
Les festivités de l'été





L'édito du maire

L'été arrive, les travaux se terminent

Les objectifs que nous nous étions fixés pour l'aménagement de la première tranche de l'entrée de ville sont atteints.

L'embellissement est indéniable et sera conforté à l'automne par les plantations.

Côté sécurité, la largeur de voie réduite à 6 mètres, un dessin plus sinueux et les passages piétons surélevés ont considérablement réduit la vitesse moyenne. La voie douce et l'éclairage public sécurisent parfaitement les piétons et les cyclistes.

À l'automne vont commencer les travaux de la deuxième phase, à savoir la création d'un rond-point au droit de la maison de retraite.

La troisième phase de la sortie du rond-point à la croix de la mission débutera à l'automne 2020.

Au cœur du village la réfection des réseaux d'eau et d'assainissement, rue droite et rue neuve, ont été plus longs que prévu. Ce retard est dû

aux difficultés rencontrées par les entreprises quant à la profondeur et l'enchevêtrement des réseaux. Ces travaux étaient une nécessité, et d'autres du même type sont à prévoir pour préserver la ressource en eau. J'ose affirmer que la réhabilitation de l'espace public qui en a découlé est une réussite. Ces deux rues ont une autre «gueule» !

Avec l'été notre village, comme chaque année, va s'animer autour des nombreuses festivités qui sont au programme. Je veux une fois de plus exprimer toute ma reconnaissance aux dizaines de bénévoles sans qui rien ne se ferait dans ce domaine.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Guy AMIEL
Maire de Saint-Thibéry

Le sommaire

P 3-7 MUNICIPALITÉ

Les actualités
Les travaux
Le budget 2019
Stop aux incivilités
Les infos de l'agglo

P 8-9 DOSSIER SPÉCIAL

Le portrait de Saint-Thibéry

P 10 ENFANCE

Les inscriptions en ligne
La fête des écoles

P 11-13 ACTU DES ASSOS

L'actualité des associations

P 14 VOTRE SANTÉ

Prévention rougeole
France Alzheimer
Alerte canicule

P 15 INFOS PRATIQUES

Nouveau à Saint-Thibéry
Bon à savoir
État-civil
Numéros utiles

P 16 L'AGENDA

Juin à septembre

Directeur de publication : Guy Amiel
Rédaction : D. Guilbert, associations
Mise en page : D. Guilbert
Crédit photos : associations, mairie
Impression : Combes & Hund
Siret 405 338 955 00025

Les nouveaux agents municipaux

Christophe Huc et Samuel Simoneau veillent sur votre sécurité

La mairie vient de recruter deux agents de police municipale : Christophe HUC et Samuel SIMONEAU veillent sur votre sécurité. Leurs missions :

- Assurer la sécurité des personnes et des biens.
- Veiller au respect des lois et arrêtés municipaux.
- Maintenir l'ordre sur la voie publique, lors de manifestations ou sur les lieux de rassemblements.
- Assurer la sûreté par la prévention d'actes malveillants tels que les vols,

les dégradations...

- Veiller à la tranquillité publique en luttant contre les nuisances : bruit, troubles de voisinages, aboiements d'animaux, rixes et disputes rassemblements nocturnes qui troublent le repos des habitants et tous actes de nature à compromettre la tranquillité publique.
- Maintenir la salubrité publique (lutte contre les dépôts sauvages et incivilités).
- Prévenir les secours nécessaires lors d'accidents ou de dangers.



Christophe HUC et Samuel SIMONEAU

Stéphan LAGUNA agent aux services techniques

Le 11 février Stéphan LAGUNA a rejoint l'équipe des services techniques de la mairie en remplacement de Florent CASTILLO. Il travaille aux côtés de Jean-Pierre VERLAGUET, Marcel DOMENECH et Florent LAVABRE sous la responsabilité de Michel JARQUE. Les services techniques accueillent aussi un apprenti en alternance : Lucas GIL.



Stéphan LAGUNA

La cuisine de la salle des fêtes rafraîchie par les services techniques

La cuisine de la salle des fêtes, bien connue des associations saint-thibéryennes, méritait un sérieux rafraîchissement. C'est désormais chose faite grâce aux travaux en régie menés par les services

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT RUE DROITE ET RUE NEUVE

Les travaux de réfection des réseaux et de réaménagement de la rue Neuve et de la rue Droite se sont achevés à la fin du mois d'avril. Ils ont représenté un coût de 170 000 euros HT, subventionnés à hauteur de 23 000 euros par le Département. L'effacement des câbles aériens (électricité, éclairage et télécoms) est au début de l'été, sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat Hérault énergies.

ENTRÉE DE VILLE

La première phase du réaménagement de l'entrée de ville se termine au début de l'été, avec un nouveau parcours sécurisé pour tous les usagers (piétons, cycles, bus, véhicules légers...) du carrefour de la maison de retraite au rond-point du Lidl. Les arrêts de bus ont été mis aux normes de sécurité et d'accessibilité et un nouvel éclairage public à LED, donc moins consommateur en énergie, est opérationnel pour profiter de ce nouvel aménagement aussi bien de jour que de nuit !

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU MOTOCROSS

Afin de contribuer à la production d'énergies renouvelables sur le territoire, la commune a décidé d'installer des ombrières photovoltaïques sur une partie des zones de parking du terrain de motocross. Un bon moyen de garer sa voiture à l'ombre lors des prochaines courses en contribuant à produire de l'énergie « verte ». Pour cette réalisation, la municipalité a fait appel à la société d'économie mixte SEMPER et à l'entreprise biterroise Quadran, spécialisée dans le domaine.

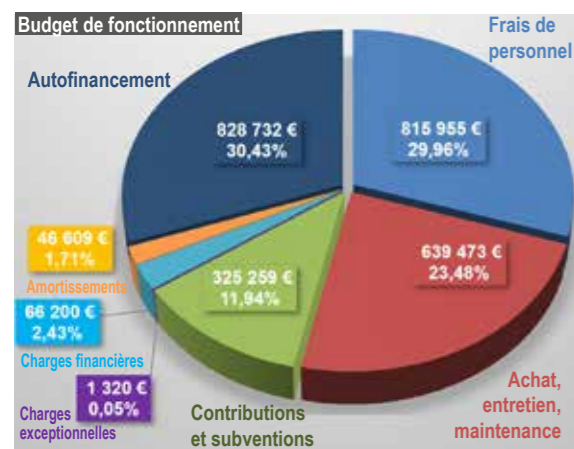
techniques municipaux ce printemps. Les sols et les murs ont été refaits. Place désormais à un local plus pratique, plus sûr et bien plus agréable.



Budget 2019

Un budget équilibré pour investir fortement dans la commune

Le budget primitif 2019 de la commune de Saint-Thibéry a été voté le 27 mars dernier. Il se caractérise par un haut niveau d'investissement dans les travaux d'amélioration du cadre de vie et d'aménagement de l'espace public. Ce budget s'élève à 2 723 548 euros en fonctionnement (59%) et à 1 914 685 euros (41%) en investissement (travaux et équipements).



Des dépenses de fonctionnement maîtrisées pour maintenir un haut niveau d'autofinancement

Afin de financer les opérations d'investissement, les dépenses de fonctionnement de la mairie (achats, salaires, subventions aux associations...) restent contenues afin d'améliorer l'auto-financement et d'éviter ainsi un recours important à l'emprunt. C'est ainsi que la commune prévoit d'affecter près de 30 % de ses dépenses de fonctionnement au financement des travaux.

Une section d'investissement pour les opérations de travaux

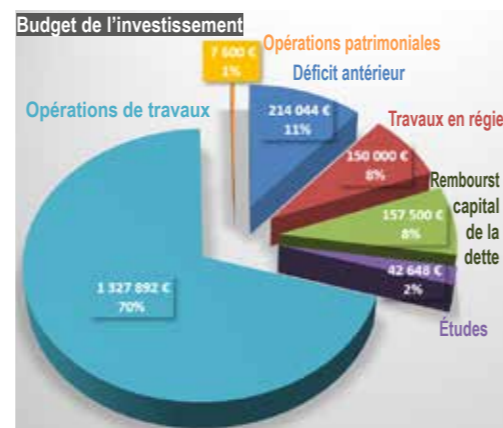
70 % du budget en investissement sera consacré aux opérations de travaux (rues du cœur de village, entrée de ville, éclairage public...), soit un montant cumulé de plus de 1 327 000 euros.



Une dette bien gérée pour préserver la capacité d'emprunt



La dette communale est restée stable grâce au haut niveau d'autofinancement des derniers budgets. Cette maîtrise permet à la commune de pouvoir emprunter en cas de besoin (400 000 euros cette année pour l'entrée de ville) à des taux très intéressants tout en maintenant sa capacité de désendettement largement dans les limites recommandées.



Elections Européennes Les résultats à Saint-Thibéry



	Bureau 1	Bureau 2	Total	Pourcentage
Nombre d'inscrits	999	958	1957	
Nombre de votants	478	474	952	48,65 % des inscrits
Votes blancs	10	6	16	1,74 % des votes
Votes nuls	6	12	18	1,96 % des votes
Votes exprimés	462	456	918	46,91 % des votes

INFORMATION

Une partie des cartes d'électeurs sont revenues non distribuées par La Poste. Si vous n'avez pas reçu la vôtre, vous pouvez venir la chercher en mairie avant les prochaines élections.

Résultats des candidats

Bardella Jordan	390 voix	42,48 %
Loiseau Nathalie	124 voix	13,51 %
Jadot Yannick	107 voix	11,66 %
Aubry Manon	66 voix	7,19 %
Bellamy François-Xavier	49 voix	5,34 %
Glucksmann Raphaël	49 voix	5,34 %
Brossat Ian	30 voix	3,27 %
Nicolas Dupont-Aignan	26 voix	2,83 %
Hamon Benoît	22 voix	2,40 %
Asselineau François	18 voix	1,96 %
Philippot Florian	10 voix	1,09 %
Lagarde J-Christophe	9 voix	0,98 %
Lalanne François	8 voix	0,87 %
Arthaud Nathalie	6 voix	0,65 %
Thouy Hélène	3 voix	0,33 %
Caillaud Sophie	1 voix	0,11 %
TOTAL	918 votes	

La maison de services au public

Un accompagnement précieux dans vos démarches administratives

Basée à la Maison du Travail Saisonnier au Cap d'Agde, la maison de services au public de l'agglo (MSAP) propose aux habitants des 20 communes de l'Agglo un accompagnement gratuit et confidentiel pour leur simplifier l'accès aux démarches administratives et numériques avec les opérateurs et partenaires suivants :

- le Pôle emploi
- la Caisse de Retraite et Santé au Travail (CARSAT)
- la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CAF)
- la Caisse Centrale de la Mutualité

- Sociale Agricole (MSA)
- l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) (cartes grises et permis de conduire)
- l'Agglo Hérault Méditerranée
- la Maison du Travail Saisonnier (MTS).

La MSAP propose depuis peu, un accompagnement avec 2 nouveaux prestataires :

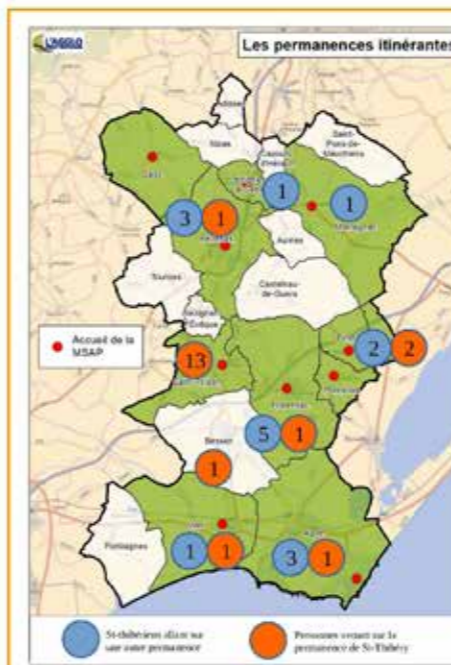
- Les impôts (aide à la déclaration d'un changement de situation)
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) (informations sur les

droits et prestations, aide à la mise à jour de votre dossier..).

Afin de faciliter les déplacements des particuliers, des permanences sont également organisées dans différentes communes de notre agglomération. Ainsi, 2 nouvelles communes ont rejoint le réseau et proposent désormais des permanences. Il s'agit des communes de Portiragnes et de Nézignan-l'Évêque. Des déplacements à la demande sont également possibles pour les agents de la MSAP, sur les communes de Caux, Lézignan-la-Cèbe et Pomérols.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC
BILAN ANNUEL 2018 / SAINT-THIBÉRY
22 personnes accueillies

LE PROFIL TYPE DE L'USAGER

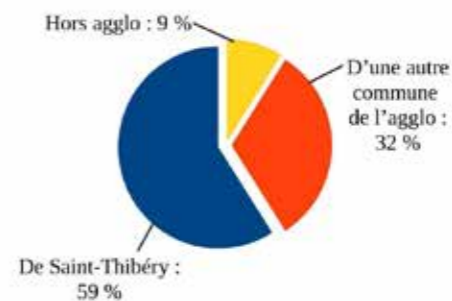


73 % des visites sont des nouveaux usagers

Sur l'année 2018, nous avons reçu 22 personnes sur 9 permanences soit environ 2,5 personnes par demi-journée.

Nous intervenons sur Saint-Thibéry les jeudis matin des 2èmes semaines paires (1 fois par mois).

LA PROVENANCE DU PUBLIC



LES OPÉRATEURS



Permanences de la maison de services au public

Saint-Thibéry

Le jeudi de la 2^e semaine paire du mois de 9h à 12h

Cap d'Agde / Maison du Travail Saisonnier

(av. des sergents) Tous les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le mercredi des semaines paires de 9h à 12h

Pour toute demande, il est indispensable de prendre rendez-vous auprès de la maison de services au public :
Courriel : msap@agglohm.net
Tél : 04 67 01 24 22
Facebook : @agglohmmsap



STOP AUX INCIVILITÉS !!!

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

je ramasse, c'est évident



Soucieuse de son cadre de vie la mairie de Saint-Thibéry renforce le nombre de distributeurs de sacs mis à votre disposition pour le ramassage des déjections canines. En plus de ceux déjà présents (ex. : boulevard des écoles ou au pont-vieux), vous en trouverez prochainement aux endroits suivants :

- Place Escourbiat
- Rue du bassin de Thau
- Lotissement l'Olivine
- Théâtre de verdure
- Place Francis Laurent
- Place du Marché
- Boulevard de la Digue
- Lotissement la Caritat



La municipalité appelle à la vigilance et à la citoyenneté des propriétaires de chiens lors des promenades. La police municipale sera attentive afin de préserver un cadre de vie agréable pour l'ensemble des Saint-Thibéryens. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction sera sanctionnée d'une contravention de 1^{ère} classe (35 €).

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre est tout petit (moins de 7 mm), très noir avec des zébrures blanches d'où son surnom. Il pique le jour, à l'extérieur des habitations. Il se déplace peu (150 mètres environ depuis son lieu de naissance) car il vole très mal. Pour coloniser les territoires il accompagne l'Homme dans ses moyens de transport. C'est ce qui lui a permis de quitter son Asie du sud-est natale pour s'implanter un peu partout sur la planète. En régions tempérées il a une activité de mai à novembre. En période

hivernale, ses œufs se mettent en diapause (une sorte d'hibernation) et, dans de «bonnes conditions» (après une mise eau), son espèce revient en force la saison suivante. Le moustique tigre pique beaucoup et est potentiellement vecteur de maladies, comme la dengue, le chikungunya ou le zika (si le moustique a piqué une personne atteinte de cette maladie, ce qui chez nous est heureusement rare). Infos sur : www.moustiquetigre.org



ENTRETIENEZ

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevage.
- Regards et bornes d'arrosages.

CUREZ

- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec des grilles.
- Gouttières, chéneaux.

JETEZ

- Boîtes de conserve.
- Déchets de chantier.

COUVREZ

- DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN
- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fûts divers.
- Les réceptacles pluviaux des chéneaux.

RANGÉZ

- À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS
- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux et arrosoirs.
- Poubelles, pneumatiques.
- Jouets.

COMMENT LUTTER CONTRE LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE ?

VIDEZ

1 FOIS PAR SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles des animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobilier de jardin.
- Bouturages.
- Décorations pouvant retenir de l'eau.
- Pluviomètres plastiques.



QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (source : ADEME)

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées ...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts admet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants admis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné : particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

En cas de non-respect, une contravention de 450€ peut-être appliquée.



QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

LES SOLUTIONS

Le broyage des végétaux (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de paillage des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des composteurs individuels (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas).

Les déchets verts peuvent également être collectés dans les 530 déchetteries, plateformes de compostages ou unité de méthanisation de la région Occitanie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Il est également possible de limiter la production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptés : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

Débroussailler pour se protéger des incendies

Le débroussaillage autour des constructions constitue un élément essentiel pour la prévention et pour la lutte contre les incendies. Il permet de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et de sécuriser les personnels de la lutte contre l'incendie.

Le débroussaillage est une obligation légale. Il vous protège, ainsi que votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui favorise une baisse de la puissance du

feu et permet ainsi une sécurité accrue.

Le Code forestier (article L134-6) oblige les propriétaires situés en zone exposée et à moins de 200 mètres, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé.

Le débroussaillage :

- ☑ ralentit la progression du feu en le transformant en un simple feu courant ;
- ☑ diminue sa puissance, donc les émissions de chaleur et de gaz ;

- ☑ évite que les flammes n'atteignent des parties inflammables des constructions ;
- ☑ permet le confinement des occupants des constructions et habitations en dur ;
- ☑ améliore la sécurité des services d'incendie et de secours lors de leur intervention.

En savoir plus ?

Une vidéo d'information a été réalisée. Retrouvez la sur www.herault.gouv.fr



Une récente enquête issue des données de l'Insee (2015) nous a été proposée.

Notre commune a été passée au crible à travers différents critères. En voici quelques extraits.

En 2015 Saint-Thibéry comptait 2578 habitants pour une superficie de 18,5 km². La densité de la population est de 140 habitants au km².

Si la population est longtemps restée stable, elle a augmenté depuis 2013 avec la création du nouveau quartier de La Caritat

En 2015 on comptait 1 personne de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans.

Dans l'Hérault la moyenne est à 0,9 personne de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans.

Sur le territoire de l'agglomération Méditerranéenne ce chiffre passe à 0,6.

Petite enfance

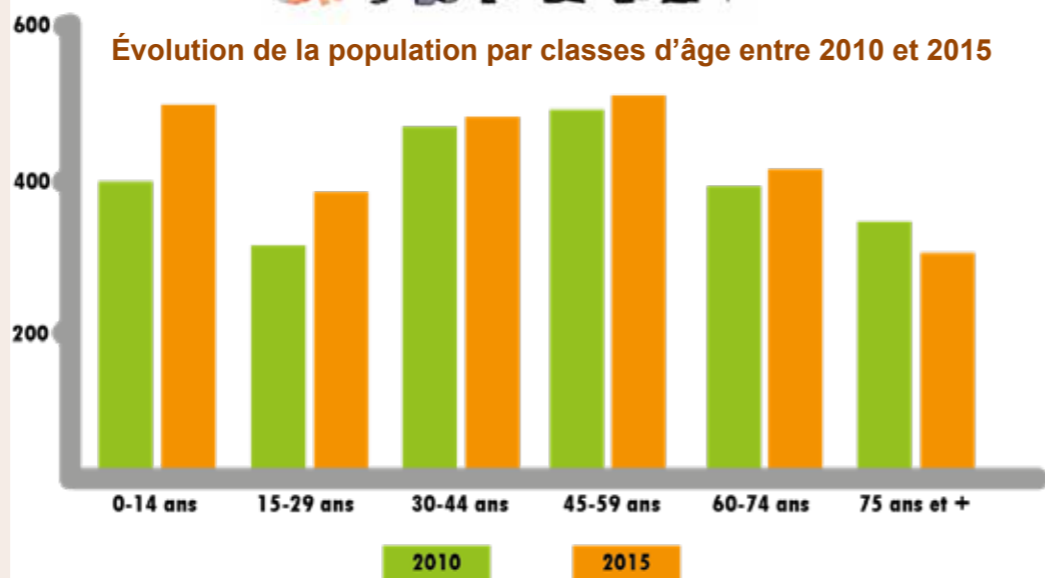
En 2015 les moins de 3 ans représentaient 3,6% de la population de Saint-Thibéry.

En 2016, les assistantes maternelles accueillent en moyenne 2,9 enfants pour un nombre moyen par enfant de 87 heures par mois (contre 102 pour la France).



Saint-Thibéry :

petit portrait de la commune



Population par grandes classes d'âge entre 2010 et 2015

	0-19 ans		20-64 ans		65 ans et plus	
	2010	2015	2010	2015	2010	2015
Nombre	530	639	1260	1334	555	519
%	22,6%	25,6%	53,7%	53,5%	23,7%	20,8%

Enfance et jeunesse

	3-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-24 ans
2010	108	155	116	73	125
2015	139	152	138	100	153
Évolution	29%	-2%	19%	38%	23%

Entre 2010 et 2015, le nombre de 3-5 ans a connu une évolution de 29%, les 15-17 ans de 38%.

Source : INSEE RGP 2015

Saint-Thibéry et l'emploi

Le taux d'activité est le rapport entre les individus en emploi ou en recherche d'emploi, et l'ensemble d'une population donnée. Le taux de chômage revient au rapport entre le nombre de chômeurs et l'ensemble de la population active.

En 2015 75% des habitants de Saint-Thibéry (1111 personnes) étaient actifs, c'est à dire qu'ils étaient en emploi ou en recherche active.

Le taux de chômage quand à lui était de 18,6% ce qui représente 206 chômeurs

Taux de chômage par tranche d'âge entre 2010 et 2015

15-24 ans		25-54 ans		55-64 ans	
2010	2015	2010	2015	2010	2015
27%	39%	13%	16%	14%	19%

En 2015, 39% des 15-24 ans étaient au chômage, alors que ce chiffre était de 27% pour l'année 2010.

Actifs et taux de chômage en 2015

	Saint-Thibéry	Agglo HM	Hérault	France
Actifs	75%	72%	70%	74%
Taux de chômage	18,6%	22,4%	17,6%	13,7%



LES CHIFFRES DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

À fin décembre 2018, le département de l'Hérault (34) totalise 133 138 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C, soit une progression de 1,5% sur un an. Parmi ces demandeurs d'emploi, 88 740 n'ont exercé aucune activité réduite au cours du mois (catégorie A), soit une progression de 0,2% sur un an. Certains publics restent inscrits durablement. Ils sont 47% à être inscrits en catégorie ABC depuis plus d'un an et 26% à être inscrits depuis plus de deux ans. Par ailleurs, une part importante de la population peine à retrouver un emploi stable, alternant reprises d'activité de courte durée et périodes de recherche d'emploi.

Au mois de décembre 2018, 42% des inscriptions sont intervenues moins de 6 mois après une précédente inscription. Sur un an, les jeunes et les seniors représentent respectivement 13% et 25% des demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC sur ce territoire. Ils évoluent respectivement de -0,2% et +4,8% sur un an. Sur la période de janvier à décembre 2018, 64 936 offres d'emploi ont été enregistrées sur ce territoire. Les Contrats à Durée Indéterminée représentent 41% des offres enregistrées. Depuis le début de l'année, les offres d'emploi se concentrent majoritairement dans les domaines suivants : services

à la personne et à la collectivité, hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation, commerce, vente et grande distribution. *Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite de moins de 78h au cours du mois. Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite de plus de 78h au cours du mois.* Plus de renseignements sur : www.observatoire-emploi-occitanie.fr

Une rentrée scolaire connectée pour les services périscolaires

La municipalité de Saint-Thibéry met en place un logiciel de gestion des services périscolaires (garderie périscolaire, mercredis et vacances, restaurant scolaire) pour la rentrée de septembre. Une phase test est actuellement en cours avec un panel de parents volontaires pour vérifier l'ergonomie de ce service en ligne.

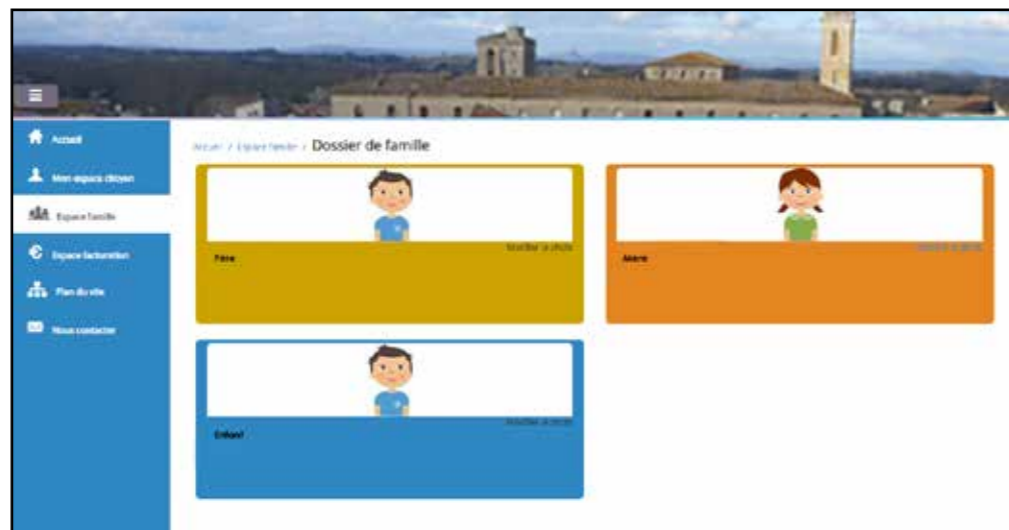
Un nouvel outil accessible par internet

Ce nouvel outil permettra aux usagers d'inscrire leurs enfants et de procéder au règlement par l'intermédiaire du portail famille sur internet. Le paiement pourra s'effectuer également auprès du personnel d'accueil de la mairie.

Ce logiciel n'étant pas un site marchand, un délai sera nécessaire entre l'inscription et la facturation : le règlement ne sera possible qu'à partir de l'émission de la facture, c'est à dire à la fin de chaque mois (pour le paiement du mois à venir).

Chaque mois les utilisateurs seront informés par mail ou SMS de la disponibilité de leur facture dans leur espace abonné.

Les règles d'inscriptions et d'absence quant à elles resteront inchangées.



Un espace abonné avec codes personnalisés

Dans cet espace abonné les parents pourront à tout moment mettre à jour leurs informations personnelles (adresse, situation familiale, mise en place d'un PAI pour l'enfant...).

Les codes d'accès personnalisés accompagnés d'un courrier explicatif seront adressés à chaque parent au cours des vacances d'été. Un guide de l'utilisateur sera téléchargeable sur le site internet de la commune. Pour les parents ne disposant pas d'un accès internet la mairie prévoit une borne d'accès en libre-service à l'accueil de la mairie.

Afin d'être sûr de bien recevoir ce courrier contenant vos codes d'accès pensez à signaler à Madame BERAIL,

responsable du service petite enfance, tout changement d'adresse survenu pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Un accompagnement par le service Petite enfance

Les parents peu à l'aise avec les outils informatiques auront la possibilité d'être guidés en mairie par Madame BÉRAIL à partir du 19 août.

Si vous souhaitez la contacter :
Mail : d.berail@saint-thibery.fr
Tél. : 06 32 63 25 72

L'équipe municipale remercie chaleureusement le panel de parents pour le temps qu'ils ont consacré à la phase test de ce nouvel outil.



VENDREDI 28 JUIN

9h à 17h : JOURNÉE JEUX
(fermée au public)

De 9h à 12h
Temps jeux pour l'école maternelle

De 14h à 17h
Temps jeux pour l'école élémentaire

17h30 : OUVERTURE AU PUBLIC

De 18h à 19h30 : spectacles des élèves des deux écoles

19h30 : SOIRÉE FESTIVE

Repas et animation musicale.



LES CARTABLES DE SAINT-THIBÉRY : LA NOUVELLE ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Une nouvelle association a été créée par les parents des élèves du groupe scolaire Léonce Ruffié pour remplacer l'association Lou pitchou. Cette nouvelle association se nomme : «Les cartables de Saint-Thibéry».

Le bureau est constitué des personnes suivantes :

- Président : Rémi MONTUSSAC
 - Trésorière : Aurélie DUPONT
 - Secrétaire : Marjorie MONTUSSAC
- L'association a d'ores et déjà plusieurs projets : co-organisation de la fête des écoles en partenariat avec l'équipe enseignante, organisation de lotos,

du marché de Noël, d'un vide-grenier, participation aux prochaines Florales. Vous pouvez contacter l'association par mail : apesaintthibery@gmail.com ou par téléphone : 06 70 63 17 25

Les marchés festifs de l'été : 3 juillet, 7 et 28 août



Dégustation de produits de producteurs et animation musicale. Après la première édition du 19 juin dernier, trois autres dates à retenir :

- Mercredi 3 juillet (David Tobena)
- Mercredi 7 août (duo Why notes)
- Mercredi 28 août (Sébastienopol)



Supercross nocturne du motoclub samedi 3 août

Pour la seconde année consécutive, le Moto-Club Saint-Thibéryen organise la SX CUP. Le principe de cette course OPEN est simple : gagner les 3 manches pour décrocher la prime de 10000€. En plus de l'OPEN se disputent les épreuves des championnats de France 85cc et 125cc de Supercross. Cette année la catégorie 65cc fait son apparition avec un démonstration unique. À ne pas manquer : le show freestyle !

- Programme**
- Catégorie OPEN : 2 manches open + course à l'américaine (5 départs avec éliminations)
 - Catégorie 85cc : 2 manches
 - Catégorie 125cc : 2 manches
 - 2 démonstrations 65cc
 - 3 Show FMX

Restauration & Buvette sur place
Entrée : 25€ à partir de 10 ans

Festival de jazz du mercredi 14 au samedi 17 août

Association AGIR. Programmation complète sur www.jazz-saint-thibery.com

Place F. Laurent

Mercredi 14 à 19h30 : ouverture du festival proposée par l'association des commerçants de la Place

Cave à jazz

Judi 15 de 14h30 à 17h : masterclass des « Sourdisines à l'Huile » Inscription obligatoire.
Vendredi 16 de 10h à 16h : masterclass Swing avec « Danny Barron » Inscription obligatoire.
16h à 17h : groupe masterclass et AJIT STHIB

Espace cessero

Judi 15 : Masterclass de Danse Swing avec «Montpeul' swing ». Inscription obligatoire

Pré de l'île 17h30 - 19h

Judi 15 : « Chewing Notes » (groupe de Danny Barron, professeur de musique de la MDJ)
Vendredi 16 : « Soleil Nomade » Jazz Manouche / Tzigane from Montpellier

Tous les soirs : concerts place de la mairie de 20h à 23h30. Cave à Jazz 23h30 - 2h

Gala de danse samedi 22 juin

DGST



Fête républicaine 13 juillet

Municipalité et pompiers

Place de la mairie

- 18h30 Animations
- 19h30 Apéritif dînatoire
- 21h30 Retraite aux flambeaux

Stade

- 22h00 Feu d'artifice

Caserne des pompiers

- 22h30 Bal des pompiers

Féria vend 19 et sam 20 juillet

VENDREDI 19

Amis de l'Espagne

Parking de la cave

- 18h30 Encierro

Stade

- 20h00 Soirée tapas
- 23h00 Grand bal animé
- 01h00 Fermeture

SAMEDI 20

Pré de l'île

- 09h-12h Petit déjeuner et tournoi de joutes (buvette et restauration sur place)
- 13h Animation bar La Mousse

Parking de la cave

- 18h30 Encierro

Stade

- 20h00 Soirée tapas
- 23h00 Grand bal animé
- 01h00 Fermeture

Loto plein-air samedi 10 août

Entente bouliste

Place de la mairie

- 20h00 Grand loto en plein-air

ACO : les artistes contemporains d'Occitanie



Trois expos prévues cet été

Après un vernissage et une première exposition très réussie qui s'est terminée le 10 juin dernier, Les artistes contemporains d'Occitanie poursuivent dans leur lancée et vous proposent trois autres expositions cet été à l'Espace Émile Massal. La première se déroulera du **jeudi 13 au dimanche 23 juin**, la seconde du **jeudi 18 au dimanche 28 juillet** et la troisième du **jeudi 1^{er} août au dimanche 1^{er} septembre**. Vous pouvez retrouver l'actualité de l'association sur le site internet de l'association : www.artistes-occitanie.com

Les nombreuses activités du club amitié

Au cours du 1^{er} semestre 2019, le Club de l'Amitié de Saint-Thibéry a proposé à ses adhérents au cours des mois de janvier, février, mars et avril : goûters, lotos, repas de carnaval et de Pâques avec animations. Une sortie spectacle au Zinga-Zanga de Béziers, ainsi qu'une journée Cévenole avec un repas typique de cette belle région. Une croisière-repas au Pont de Garabit et une paëlla au pré de l'Île en mai, puis en juin un séjour de 3 jours en Andorre et un repas traiteur pour fêter la venue de l'été. Septembre reprendra ses activités avec le Forum des Associations, loto et Brasucade.



Contact : Lilou Feyte
Mail : clubdelamitie34@gmail.com
Tel : 07 68 67 60 09



Le stage de pêche des amis pêcheurs

Le stage de pêche du deux mai s'est très bien passé, certains ont découvert des techniques de pêche, d'autres se sont perfectionnés et tous ont passé un bon moment. Paul a sorti une belle carpe de 2 kg environ et une anguille, aidé par Justine à l'épuisette ! De nombreux autres petits poissons ont été pris à la pêche au coup.

Abaslesmasques : activités gratuites pour ados et adultes

Envie de bricoler, de modeler, de cartonner ?

Olivier Albo de l'association abaslesmasques vous propose, cet été, de vous accompagner à créer un objet décoratif ou œuvre collective en carton et/ou papier mâché. Venez découvrir ou partager des techniques simples et originales à la portée de tous. Avec ou sans projet précis, vous serez les bienvenus. En matinée et sur rendez-vous au local de l'association (espace Cessero) ou lors d'un stage hebdomadaire pour un groupe de 4 à 6 personnes. Activité gratuite (hors fournitures et adhésion). Renseignements et inscriptions au 06.10.11.71.22.



Le club de karaté tai-chi : une belle progression depuis 2002

Le club de karaté de Saint-Thibéry a pris son envol dans le village depuis 2002 dans l'espace Cessero. À l'origine M. POSTIAUX, président à Saint-Thibéry depuis 1996, a été encouragé par le docteur DORNACHER, licencié karaté à Pézenas, à créer cette section pour animer le village. Depuis la section n'a cessé d'évoluer en activité karaté mais aussi en tai-chi. Beaucoup d'enfants sont passés par cette école de discipline et de formation martiale, les résultats en compétitions officielles de la fédération Française de karaté ont fait connaître le village à des niveaux régionaux et nationaux. On a compté beaucoup de champions en



compétitions Hérault, Languedoc-Roussillon, qui s'illustrent encore sur les tatamis actuels avec les jumeaux MAURIN. Club formateur et initiateur, beaucoup de ceintures noires ont été formées en ces lieux et plusieurs qui, diplômés, ont suscité des vocations d'enseignement et d'animation dans des communes environnantes. Le club brasse toutes les générations. Entre notre Sempai (ancien respectueux en japonais) Jean JULIEN, 82 ans, 1^{er} DAN et la dernière, se multiplient des échanges sociétaux intergénérationnels qui font de notre association un lieu d'échange et de rencontre unique en son genre. Le karaté Saint-Thibéry, un club où il fait bon pratiquer. *Salutations sportives. Didier POSTIAUX.*

Le gîte d'accueil des pèlerins «le baroulet»

Depuis 2017, grâce à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et à la Mairie de Saint-Thibéry, qui ont mis à disposition de notre association un local situé au 24 rue de la République, notre village accueille les pèlerins en route vers Saint-Jacques-de-Compostelle, Rome, Jérusalem ... Notre gîte est déjà répertorié dans de nombreux guides et sites spécialisés. Ce local a ensuite été meublé grâce à la générosité des Saint-Thibéryens et de l'établissement Rustica, L'association est composée d'un conseil d'administration de dix membres qui gère le fonctionnement du gîte et l'accueil des pèlerins (accueil, ouverture du gîte, mise en place, et entretien courant). Nous nous relayons en fonction de nos disponibilités. Les rencontres que nous faisons avec tous ces pèlerins sont aussi enrichissantes que surprenantes car chaque pèlerin est différent, chaque quête est personnelle. Nous en croisons de tous pays (Italie, Canada, Allemagne, Belgique, sans oublier la France...). Les pèlerins doivent être porteurs de

la créanciale (signe de leur pèlerinage sur la route de Compostelle). La nuitée leur revient à 15€. Nous serions heureux de rencontrer de nouvelles personnes désireuses d'agrandir notre groupe : rejoignez-nous ! Contact : Dany Jamme (présidente de l'association)
Tel : 06 71 71 37 46
Mail : lebaroulet34630@orange.fr

Si vous êtes amateurs de randonnées courtes mais très intéressantes (Pas-séjades), suivez le site internet de la pastorale du tourisme PRTL : Contact : Serge Malbec (délégué diocésain) ; 7 rue Rozanof 34500 Béziers
Tél. : 06 98 85 00 97
Mail : prtl34-serge.malbec@orange.fr

*Association jacquaire de Saint-Thibéry
Le chemin des Romieux vers Compostelle. Gîte d'accueil pour les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle sur le chemin des Romieux.*



Retour de la rougeole en Occitanie

Une seule protection : la vaccination

Depuis quelques semaines, le nombre de cas de rougeole augmente à nouveau en Occitanie. Depuis le début de l'année 2019, 65 cas de rougeole ont été déclarés à l'ARS Occitanie. Parmi eux, 21,5% ont été hospitalisés et 6% ont eu des complications sévères (pneumopathies). Les enfants de moins de 5 ans sont les plus touchés.

Le caractère très contagieux de la rougeole et une couverture vaccinale insuffisante sont deux facteurs qui pourraient favoriser le redémarrage d'une épidémie dans notre région.

Pour se protéger et protéger les plus fragiles, un seul réflexe : la vaccination

Le vaccin ROR est recommandé dès l'âge de un an, mais aussi chez les adultes nés après 1980. Consultez votre carnet de santé pour vérifier que vous êtes bien protégé.

Les professionnels de santé, les professionnels de la petite enfance et les enseignants sont également fortement incités à vérifier leur statut vaccinal. Se vacciner c'est aussi protéger les plus fragiles qui ne peuvent pas être vaccinés : nourrissons de moins de 6 mois, femmes enceintes, personnes immunodéprimées ...

Une maladie très contagieuse qui peut être grave

Souvent considérée à tort comme bénigne, la rougeole peut entraîner de graves complications (pneumopathie, encéphalites...) et des hospitalisations. Elle se caractérise par une forte fièvre, associée à une toux, une rhinopharyngite ou une conjonctivite, puis par une éruption cutanée. 10 fois plus contagieuse que la grippe, la rougeole se transmet très facilement d'une personne à l'autre par l'air, lors de toux, éternuements, mouchage, ou par contact avec des objets contaminés (jouets, mouchoirs, ...). Un malade peut contaminer jusqu'à 20 personnes.



La rougeole est une des maladies infectieuses les plus contagieuses

Un malade peut contaminer jusqu'à 20 personnes

Les jeunes enfants, les adolescents et les jeunes adultes sont les plus concernés

La vaccination est la meilleure protection



Si vous pensez avoir la rougeole ou si vous avez été en contact avec une personne infectée, contactez rapidement votre médecin et prévenez-le avant de vous déplacer. Il pourra ainsi adapter son mode de consultation afin de limiter le risque de contagion.

Pour en savoir plus consultez le site vaccination-info-service.fr

Canicule et fortes chaleurs les bons réflexes !

MOILLER son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

FRANCE ALZHEIMER & MALADIES APPARENTÉES

APPEL AU BENEVOLAT

Votre soutien et votre mobilisation sont notre force pour le développement de nos actions à destination des familles.

- Quel que soit votre âge
- Que vous soyez étudiant actif ou retraité
- Que vous habitez en ville ou à la campagne
- Que vous soyez ancien aidant familial, professionnel du secteur médicosocial
- Que vous ayez simplement envie d'aider

Nous avons besoin de vous afin de renforcer les équipes des permanences d'accueil animées en binôme, haltes relais, et également pour contribuer à la gestion de l'association.

Vous bénéficierez d'une formation gratuite et adaptée prise totalement en charge par l'Union Nationale France Alzheimer.

Contact secteur de BEZIERS

9 impasse Catinat - 34500 Béziers

Tél. : 04 67 11 43 12

Mail : contact.beziers@alzheimer34.org

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 06 06 (appel gratuit)
www.société-santa.gov.fr/canicule • www.météo.fr • #canicule



MONITRICE AUTO-ÉCOLE INDÉPENDANTE

LAETITIA GRÉGOIRE

Passer le permis de conduire sur internet c'est possible et plus économique ! Vous vous inscrivez sur une plateforme internet pour le code puis vous prenez vos leçons de conduite avec le moniteur indépendant agréé de votre choix.

À Saint-Thibéry Laëtitia Grégoire, monitrice auto-école expérimentée, vous propose ses services avec la plateforme «Le permis libre».

Pour plus d'informations vous pouvez la contacter au 06.77.97.34.02.

TOILETTAGE CANIN À DOMICILE PETITE PELUCHE

Leslie SOULIÉ vous propose un service de toilettage canin à domicile : démélage, tonte, coupe, nettoyage yeux/oreilles, coupe ongles.

Secteur de déplacement : Pézenas, Caux, Saint-Thibéry et leurs alentours.

Coordonnées :
Tél. : 06 95 52 80 61
Mail : lesliesoulie34509@gmail.com

LA POSTE DE SAINT-THIBÉRY FERMETURE DU 5 AU 17 AOÛT

La poste rouvrira ses portes à partir du lundi 19 août. Durant la période de fermeture vous pouvez vous rendre au bureau de poste de Florensac (av. Alexandre LAVAL).

Horaires d'ouverture Florensac :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi => 9h-12h et 13h30-16h
Mardi => 9h-12h et 14h30-16h
Samedi => 9h-12h

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE : 04 67 98 13 65

PHARMACIE DE GARDE : 3237

POMPIERS : 18

SAMU : 15

EDF /GRDF : 0 800 473 333

ASTREINTE EAU
06 28 53 48 85



Nouveaux habitants : pensez à vous inscrire aux Saint-Thibéryades !

Le samedi 7 septembre la municipalité organise une rencontre avec les nouveaux habitants du village. L'équipe municipale vous accueille et vous emmène à la rencontre des richesses patrimoniales de la commune au cours d'une visite guidée organisée avec l'appui de l'association pour la préservation du patrimoine. L'après-midi se poursuit par la découverte du forum des associations et se conclut par un apéritif offert par la municipalité.

Si vous êtes nouvel habitant vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie en appelant le 04 67 77 80 57 ou par mail : communication@saint-thibery.fr.

PROJET DE RÉSIDENCE SÉNIORS À SAINT-THIBÉRY

La société BATIRESSANCE envisage la réalisation d'une résidence sociale à destination des personnes âgées.

Cette résidence neuve, composée de 24 logements (T1, T2 et T3), d'une salle commune climatisée et d'un jardin partagé serait adaptée aux personnes âgées. Chaque logement serait équipé d'une douche extra-plate, de volets roulants électriques, de portes coulissantes et d'un accès aux terrasses sans marches. L'étage serait desservi par un ascenseur.

Un (e) animateur (trice) de vie sociale serait présent(e) quelques heures par jour pour assurer un regard bienveillant sur la résidence, proposer des activités communes, et faciliter la réalisation du projet de vie des résidents, dans un esprit d'entraide et de solidarité.

Tous les logements seraient destinés à la location et conventionnés (possibilités de re-

cevoir l'APL sous conditions de ressources). Si vous êtes intéressé, pour vous-même ou pour l'un de vos proches, par ce projet vous pouvez contacter Sébastien SELLÉS - Par téléphone au 06 44 79 79 14 - Par mail : batiresseance@yahoo.fr

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Premier prix
Christian DAIRE

Prix d'encouragements
Michel REQUENA
M. WAGNER
Jacqueline LAURET
Bernard BELTRAN
Jacqueline NONNET
André SIROU
Pierre SANCHEZ
William BARQUENOT

État-civil de janvier à mai 2019

Ils sont arrivés	Ils nous ont quittés
Sasha CASTRO	Huguette BEGARIE
Pablo CHÉRÉ	Jean-Louis BERNIER
Thessa GAESTEL-PARENT	Magdeleine MARTINEZ
Clémence GIL	Lucette GONZALEZ
Kélya GIL	Henri CARRIER
Emma JAMME	Henri DELIGAND
Victor MARLIN-PATTIER	Denise DIAZ
Sandro SIRVEN	Michel GAILLARD
Nolan TAUSSAC	Paulette GONDIN
	Paulette GROS
	Josefa MARTINEZ Y LOPEZ
	Thierry LALOUETTE
	Ascension LOPEZ
	Monique ROLLAND
	Monique ROQUES
	Jeanne SERVAT
	Azzedine TAMDI

Ils se sont mariés

Souaïkina ADLAME & Sébastien TRICHARD
Clémentine ARRUFAT & Adrien GRES
Samuelle RAGUET & Éric BAUDAIS

Éva LAUDE & Grégory CATALA
Élisabeth JUST & Jacques PUY
Loubna RADI & Issam MOUMOU

L'agenda

de Saint-Thibéry

FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 7 SEPTEMBRE

JUIN

Mardi 18 juin

**Monument aux morts à 18h30
COMMÉMORATION APPEL DU 18/6**
Rendez-vous directement place du Général de Gaulle.

Mercredi 19 juin

**Pl. Francis Laurent à partir de 19h
MARCHÉ FESTIF DE PRODUCTEURS**
Dégustation sur place de produits locaux et animation musicale (duo Dounia N'Rif). Organisé par la municipalité avec la chambre d'agriculture de l'Hérault.

Vendredi 21 juin

VENDREDI FÊTE DE LA MUSIQUE
À partir de 19h30 place Francis Laurent. Tapas et animation musicale. Organisé par l'association des commerçants de la place F. Laurent.

Samedi 22 juin

**Théâtre de verdure à 21h00
GALA DE DANSE**
Présenté par l'association DGST. Ouverture de la billetterie à 20h. Contact : 07 83 89 46 86

Vendredi 28 juin

FÊTE DES ÉCOLES
Organisée par l'équipe enseignante et l'association des parents d'élèves «Les cartables de Saint-Thibéry». Voir p.10

Expositions Espace Massal



L'association des artistes contemporains d'Occitanie (ACO) proposent 3 expositions :
- Du jeudi 13 au dimanche 23 juin
- Du jeudi 18 au dimanche 28 juillet
- Du jeudi 1^{er} août au dim. 1^{er} septembre.

JUILLET

Mercredi 3 juillet

**Pl. Francis Laurent à partir de 19h
MARCHÉ FESTIF DE PRODUCTEURS**
Dégustation sur place de produits locaux et animation musicale (David Tobena). Organisé par la municipalité avec la chambre d'agriculture de l'Hérault.
Contact : 04 67 77 80 57

Samedi 6 juillet

**Stade à partir de 18h30
FÊTE DU FOOT**
Soirée avec repas et animation musicale organisée par le Sporting-club. Réservation recommandée au 06 76 04 90 68

Samedi 13 juillet

**FÊTE REPUBLICAINE
Place de la mairie (voir p.11)**
18h30 : jeux
19h30 : apéritif d'initiation
21h30 : départ de la retraite aux flambeaux
22h : feu d'artifice au stade
22h30 : bal des pompiers devant la caserne

Vendredi 19 et samedi 20 juillet

FÉRIA 2019
Vendredi et samedi
18h30 parking de la cave : encierro
19h30 au stade : soirée tapas et bal.
Uniquement samedi 9h au pré de l'île
Petit déjeuner et tournoi de joutes.
Organisation : association des amis de l'Espagne. Voir p.11

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 15h à 18h

Contact

Tél. : 04 67 77 80 57
communication@saint-thibery.fr

AOÛT

Samedi 3 août

**Motocross de Saint-Thibéry
SUPERCROSS NOCTURNE SX CUP**
15h30 : courses qualificatives
20h : show et courses des finalistes.
Entrée : 25€ à partir de 10 ans.
Organisé par le motoclub. Contact :
Mail : motoclubsthibery@laposte.net
Tél. : 06 08 89 41 53
Tél. : 04 67 77 71 20
Plus d'informations p. 11

Mercredis 7 et 28 août

**Pl. Francis Laurent à partir de 19h
MARCHÉ FESTIF DE PRODUCTEURS**
Dégustation sur place de produits locaux et animation musicale.
7 août : duo Whynotes
28 août : l'homme-orchestre Sébastopol
Organisé par la municipalité avec la chambre d'agriculture de l'Hérault.
Contact : 04 67 77 80 57

Samedi 10 août

**Place de la mairie
GRAND LOTO EN PLEIN-AIR**
À partir de 20h
Organisé par l'Entente bouliste.
Contact : 06 26 77 35 57

Mercredi 14 août

OUVERTURE DU FESTIVAL DE JAZZ
À partir de 19h pl. Francis Laurent
Organisé par l'association des commerçants de la place F. Laurent.

Du 15 au 17 août

FESTIVAL DE JAZZ
À partir de 19h place de la mairie
Organisé par l'association Agir.
Retrouvez le programme p.11
et sur www.jazz-saint-thibery.com

Jeudi 22 août

VISITE GUIDÉE DU VILLAGE
RDV à 10h devant l'abbatiale.
Chaque été l'Office du tourisme organise une visite gratuite des 16 villages « Côté terre » conduite par un guide conférencier.
La visite de Saint-Thibéry est programmée le 22 août à 10h.

